ÉTUDES THÉÂTRALES

Le Conservatoire régional du Grand Nancy propose un cursus complet d'études théâtrales hors temps scolaire, allant de la découverte au cycle spécialisé. Cet enseignement s'adresse à toute personne désireuse de découvrir, en le pratiquant, l'art dramatique, que ce soit en vue d'une pratique amateur ou dans une perspective d'orientation professionnelle.

Le projet d'enseignement du théâtre développé au Conservatoire s'articule autour des axes suivants :

— Transmettre les bases techniques, culturelles, artistiques et théoriques nécessaires à la pratique du théâtre, tel qu'il se fait, se pense aujourd'hui, dans la diversité de ses écritures et de ses formes ;

— Transmettre le goût du travail des répertoires dramatiques enseignés, dans leur diversité, classique et contemporain, français et étranger, qui nous grandissent, qui nous permettent de nous découvrir et de construire, comme humains et comme acteurs ;

— Ouvrir les enseignements sur la création théâtrale d'aujourd'hui dans la diversité de ses écritures ;

— Développer une curiosité et une intelligence du monde en sollicitant le regard, l'analyse, l'esprit critique, la mise à distance indispensables dans tout processus de création ;

— Développer l'autonomie de chacun en accompagnant les projets personnels d'élèves dans le cadre de leurs études.

Pour ce faire, l'enseignement du théâtre au Conservatoire, organisé autour d'une équipe d'artistes pédagogues, s'appuie sur des partenariats avec des structures, associations et personnalités artistiques présentes sur le territoire.

INITIATION - ATELIER TREMPLIN

Accès possible sans sélection, dans la limite des places disponibles et par ordre d'arrivée (16 élèves maximum).

Cet atelier est destiné aux jeunes de 13 à 15 ans, qu'ils aient une expérience théâtrale préalable ou non, et propose un enseignement basé sur la découverte du théâtre par une première approche des éléments de base du jeu théâtral et du travail collectif.

Durée : 1 à 2 ans
Temps de cours hebdomadaire : 2h
Le mercredi de 13h30 à 15h30 - Salle Vitez

À l'issue de l'initiation, un examen de fin de cycle permet l'accès au 1er cycle.

CYCLE 1

Cycle de découverte de l'art théâtral et de ses exigences, également cycle de détermination, il permet, à partir de l'âge de 15 ans :

— De développer son imaginaire et de le mettre en jeu, de se confronter à l'enjeu collectif du jeu dramatique ;

— Le travail des bases fondamentales du jeu d'acteur : plateau, corps dans l'espace, respiration, voix, écoute ;

— Une approche du travail des répertoires, de la parole au texte.

Durée : 1 à 2 ans
Temps de cours hebdomadaire : entre 3h et 4h

Le passage en 2e cycle se fait sur avis de l'équipe pédagogique.

Pour les élèves d'initiation, seul l'examen de fin de cycle permet d'accéder au cycle 1 (inscription impossible au concours d'entrée). Pour les élèves arrivant de l'extérieur, un stage préalable dès la rentrée scolaire permet de vérifier les motivations et l'implication de chacun, la qualité de présence au sein du groupe ainsi que la capacité à intégrer les consignes au cours des différents travaux proposés, avant l'admission dans le cycle par le biais d'un concours d'entrée.

CYCLE 2

Ce cycle d'approfondissement des bases de l'art dramatique, centré sur le jeu d'acteur vise :

— Un travail sur les répertoires classique et contemporain : textes, langue, styles, adresses, mise en situation, interprétation ;

— Un travail sur l'improvisation, en partie avec le masque italien ou le nez de clown ;

— Un travail corporel et vocal approfondissant les bases, acquisition d'une maîtrise corporelle ;

— Des stages et rencontres avec des intervenants extérieurs.

Durée : 2 à 3 ans
Temps de cours hebdomadaire : entre 7h et 8h

Le cours de Technique et expression vocales est obligatoire en cycle 2 et sera dispensé ponctuellement le mardi soir sur le créneau du cours d'interprétation théâtrale.

Le passage en 3e cycle se fait sur avis de l'équipe pédagogique.

Pour les élèves arrivant de l'extérieur, un stage préalable dès la rentrée scolaire permet de vérifier les motivations et l'implication de chacun, la qualité de présence au sein du groupe ainsi que la capacité à intégrer les consignes au cours des différents travaux proposés, avant l'admission dans le cycle par le biais d'un concours d'entrée.

CYCLE 3

Ce cycle centré sur l'interprétation, destiné à ceux qui souhaitent accéder à une pratique théâtrale en amateur de haut niveau, mène au Certificat d'Études Théâtrales (CET).

Ses objectifs sont les suivants :

— Approfondissement du travail d'interprétation : adresses, codes de jeu, dramaturgie, ateliers autour d'un auteur, d'une œuvre, d'un thème, etc. ;

— Approche méthodologique du travail : lecture, dramaturgie ;

— Acquisition d'une autonomie dans le travail ;

— Approfondissement du travail corporel et vocal, culture artistique, projets personnels, ateliers, etc. ;

— Stages et rencontres avec des intervenants extérieurs.

Durée : 1 à 2 ans
Temps de cours hebdomadaire : entre 7h et 9h incluant l'enseignement de l'expression vocale obligatoire. Un stage d'approfondissement des techniques théâtrales, en lien avec la danse, d'une durée de 3 ou 4 jours, effectué pendant les vacances de printemps, complète les enseignements hebdomadaires.

L'obtention du CET se fait sur examen avec jury extérieur.

À l'issue de ce cycle, l'élève désireux de s'orienter vers la voie professionnelle peut se présenter sur concours en Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES).

Pour les élèves arrivant de l'extérieur, un stage préalable dès la rentrée scolaire permet de vérifier les motivations et l'implication de chacun, la qualité de présence au sein du groupe ainsi que la capacité à intégrer les consignes au cours des différents travaux proposés, avant l'admission dans le cycle par le biais d'un concours d'entrée.

CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La classe préparatoire aux établissements supérieurs de la création artistique pour le théâtre est destinée aux élèves souhaitant se perfectionner dans leur pratique artistique et développer leur compréhension du spectacle vivant.

Menant au Diplôme d'Études Théâtrales (DET), la CPES permet également d'accompagner les élèves désireux de préparer les concours d'entrée des écoles supérieures.

Les cours d'interprétation, au cœur de la formation, sont complétés par la pratique de disciplines complémentaires : masque, danse, pratique vocale, environnement professionnel, école du spectateur. Trois stages annuels obligatoires, ayant lieu pendant les vacances scolaires, viennent compléter les enseignements. Cette formation ouverte sur le monde, en lien avec plusieurs structures culturelles du territoire, favorise la rencontre avec de nombreux metteurs en scène.

En se dotant d'une solide culture théâtrale, en développant leur réflexion personnelle, les étudiants sont ainsi amenés à s'interroger sur les enjeux de la création artistique. La découverte de nouvelles esthétiques, le perfectionnement de sa propre technique ou le travail en groupe font de cette formation une étape importante de la construction de la personnalité de chacun, qu'elle soit un tremplin vers l'enseignement supérieur ou une fin en soi.

Durée du cycle : 2 à 3 ans
Temps de cours annuel : 810h

Objectifs

— Maîtrise des techniques de l'art du jeu d'acteur ;

— Aptitude à s'insérer dans une chorégraphie de groupe ;

— Compétences vocales en solo et en chœur ;

— Acquisition d'une culture générale théâtrale ;

— Connaissance pratique de l'environnement professionnel ;

— Capacité à mener à bien un projet artistique.

Organisation des études

COURS	HEURES HEBDOMADAIRES		HEURES ANNUELLES
	METZ	NANCY	
JEU THÉÂTRAL	8h	6h	504h
PRATIQUE DU MASQUE, TECHNIQUE DU MOUVEMENT PAR UNE APPROCHE PSYCHO-CORPORELLE	3h	-	108h
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET DRAMATURGIE	-	2h	72h
DANSE	-	2h	72h
TECHNIQUE ET EXPRESSION VOCALES	-	1h30	54h
PRÉPARATION AUX GRANDES ÉCOLES DE THÉÂTRE (optionnel)	2 heures au 1er trimestre		
STAGES ANNUELS	3 stages pendant les vacances scolaires		

Les cours ont lieu les lundi et mardi à Nancy, et les jeudi et vendredi à Metz. Le mercredi permet aux étudiants de se concentrer sur l'apprentissage des textes et de préparer leurs projets personnels. Les frais de déplacement sont pris en charge par le conservatoire auquel est rattaché l'élève (trajet en train Metz<> Nancy uniquement).

Les élèves de la CPES des conservatoires de Metz et Nancy bénéficient du statut étudiant, et à ce titre, de tous les avantages et aides qui y sont liés.

Partenariats conventionnés

Prolongement indispensable d'une formation ouverte sur l'extérieur, le lien avec le spectacle vivant est garanti par un réseau des structures partenaires : Théâtre de la Manufacture - CDN Nancy Lorraine, Espace Bernard-Marie Koltès / Théâtre du Saulcy à Metz, NEST - CDN transfrontalier Thionville-Grand Est.

Une grande culture de la scène étant indispensable, les étudiants bénéficient de tarifs préférentiels tout au long de l'année dans les théâtres suivants : Théâtre de la Manufacture - CDN Nancy Lorraine, Atelier passion Metz, Opéra-Théâtre Eurométropole de Metz, Centre Culturel André Malraux Scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy.

Concours d'entrée

Le concours d'entrée a lieu le jeudi 31 août 2023 à Nancy.

Pré-sélection : Une pré-sélection est effectuée à partir du dossier envoyé ; les candidats retenus peuvent se présenter au concours d'entrée.

Lieu : Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel-Pierné, Metz.

Déroulement : L'épreuve devant jury consiste en la présentation d'une scène dialoguée et d'un parcours libre, de 5 minutes environ chacun, suivis d'un court entretien.

Jury : Le jury est composé des directeurs des deux établissements (ou de leur représentant) et de l'ensemble des enseignants en théâtre de la classe préparatoire.

Conditions d'accès

Modalité d'admission : sur concours

Conditions d'âge : entre 18 ans et 25 ans

Pré-requis : candidats ayant une formation théâtrale en conservatoire (3e cycle en CRR ou CRD) ou niveau équivalent en cours ou ateliers de compagnie.

Inscription

L'inscription au concours 2023 s'effectue du 23 mai au 17 juillet 2023, sur le site internet du conservatoire envisagé, en fonction de la ville de résidence. L'inscription administrative se fait selon des modalités propres à chaque CRR. Les frais d'inscription et de scolarité diffèrent selon chaque établissement.

Dossier : Lors de leur inscription, outre le dossier et les pièces justificatives demandées, les candidats adressent une lettre de motivation qui témoigne de leur parcours théâtral, de leur projet personnel ainsi que toute attestation justifiant de leur formation théâtrale antérieure.

Les candidatures sont adressées à l'établissement envisagé.

Une réunion d'intégration est obligatoire pour tous les étudiants admis dans ce cursus le mercredi 13 septembre 2023 à 15h30 au Conservatoire Gabriel-Pierné de Metz.

Évaluation

L'obtention du Diplôme d'Études Théâtrales (DET), à la fin du cycle, est conditionnée par un examen devant un jury externe composé de professionnels des métiers artistiques et pédagogiques.

Cet examen comprend :

- La présentation d'une scène classique ou contemporaine (selon le choix du parcours de rôle) de 5 minutes environ ;
- La présentation d'un parcours de rôle (d'une autre esthétique que celle de la scène) de 15 minutes environ ;
- La présentation d'un projet personnel de 15 minutes environ, suivie d'un exposé/échange avec le jury de 5 minutes environ, portant sur le projet personnel. Cette épreuve pourra toutefois être évaluée dans l'année par un jury interne.

Cet examen prend également en compte le contrôle continu : tous les ateliers de jeu d'acteur + stages + chant + danse.

	DURÉE DU CYCLE	MODALITÉS D'ÉVALUATION
INITIATION Atelier tremplin	**1 à 2 ans** (âge minimum requis 13 ans)	Admission en 1er cycle sur exame de fin de cycle.
CYCLE 1	**1 à 2 ans** (âge minimum requis 15 ans)	Admission en 2e cycle sur avis de l'équipe pédagogique
CYCLE 2	**2 à 3 ans** (âge minimum requis 15 ans)	Admission en 3e cycle sur avis de l'équipe pédagogique
CYCLE 3	**1 à 2 ans** (âge minimum requis 15 ans)	Certificat d'Études Théâtrales (CET) — UV Scènes (classique et contemporaine) — UV Projet personnel — UV École du spectateur
CPES	**2 à 3 ans** (âge minimum requis 18 ans)	Diplôme d'Études Théâtrales (DET) — UV Scènes (classique et contemporaine) — UV Projet personnel — Entretien avec le jury — UV École du spectateur

L'ÉCOLE DU SPECTATEUR

La rencontre avec les œuvres et avec les artistes d'aujourd'hui qui les défendent fait intimement partie de la formation d'un musicien, danseur ou comédien. Le Conservatoire facilite cette rencontre par le biais d'une saison artistique riche, diversifiée et de grande qualité et par des partenariats avec des structures de diffusion labélissées.

Tout élève inscrit en 2e cycle devra assister à une manifestation « professionnelle » au moins par an, organisée par le Conservatoire et en attester au moyen d'une carte « École du spectateur » à faire tamponner à l'entrée de l'événement. Les manifestations éligibles à ce dispositif sont indiquées par le sigle ♪ dans la brochure de saison du Conservatoire.

Tout élève inscrit en 3e cycle, cycle spécialisé ou de perfectionnement devra assister à trois manifestations « professionnelles » au moins par an, organisées par le Conservatoire et en attester au moyen d'une carte « École du spectateur » à faire tamponner à l'entrée de l'événement. Les manifestations éligibles à ce dispositif sont indiquées par le sigle ♪ dans la brochure de saison du Conservatoire (1 manifestation sur les 3 possible chez un partenaire sur présentation du ticket d'entrée au Service Action culturelle)